

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.089

L'An deux Mille Douze, le 29 juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. BESSON représenté par M. GIRAUD
M. MEGLIO représenté par M. SIMONNET
M. PAVON représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE – Mme DUMAS - M. PATRUX

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Avance complémentaire de trésorerie à la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière « Jardins du Monde »

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Afin d'établir un Compte Administratif 2012 retraçant de la manière la plus exhaustive possible l'ensemble des dépenses et des recettes se rapportant à l'exercice 2012, une avance complémentaire de trésorerie, d'un montant de 20 000 €, doit être allouée à la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière « Jardins du Monde ».

Cette avance complémentaire, permettra de solder les congés payés et l'acompte de la contribution foncière des entreprises pour l'année 2012.

Le Compte Administratif 2012 et le compte de gestion 2012 intégreront ainsi l'ensemble des opérations de clôture de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière « Jardins du Monde ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'allouer une avance complémentaire de trésorerie de 20 000 € à la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière « Jardins du Monde ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 juillet 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD